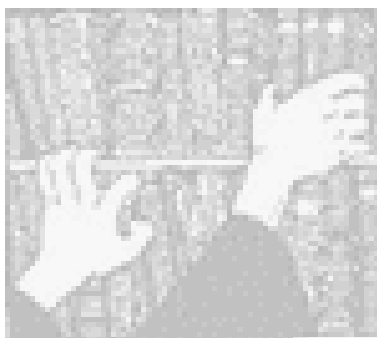


<http://yvetot-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article175>



# Fonctionnement du CDP

- Circonscription
- Centre de Documentation Pédagogique
- 



Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

---

Copyright © Circonscription d'Yvetot - Tous droits réservés

---

Le CDP est ouvert aux mêmes horaires que les bureaux de l'Inspection.

Pour emprunter des livres :

- Signalez votre présence au secrétariat (pour éviter tout risque de vous retrouver enfermé)
- Dans la salle de réunion, vous trouverez sur une table, le long du mur à votre droite, une caisse noire en plastique.  
Le cahier d'emprunts est dans cette caisse.
- Notez vos emprunts sur ce cahier (date, nom de l'emprunteur et titres des livres) et laissez le dans la caisse.  
Il n'est plus utile de remplir les fiches qui sont encore dans certains livres.

Pour rendre des livres :

- Signalez votre présence au secrétariat
- Déposez les documents dans la caisse noire.
- Rayez la notification de ces emprunts sur le cahier.